

PRESENTATION DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE DURABLE

Phase Concertation – Présentation Détaillée



Les Gets
- MAIRIE -



VERCHAIX
HAUTE SAVOIE



SoleGets

ABEST
INGÉNIERIE

CONTEXTE & OBJECTIFS





Nouveau mode de gestion

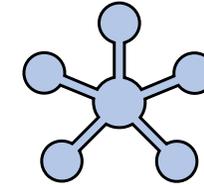
Les communes des Gets (98%) et de Verchaix (2%) ont décidé de confier au 1^{er} Mai 2024 l'exploitation et le développement des activités touristiques à la **SPL SOLEGETS**

Le contrat définit un **plan d'investissement sur 17 ans** et partagé avec l'exploitant :
SoleGets = RM + pistes + VTT
Mairie = neige + diversification



Prise de Conscience

Après deux hivers forts d'enseignements, les retours de l'étude **Climsnow**, et des **réunions d'échanges avec la Direction Départementale des Territoires (DDT 74)**, la SOLEGETS estime nécessaire d'envisager son avenir de façon réfléchie et globale pour garantir une **station touristique durable**



Attentes des Services de l'Etat

Dans chaque dossier d'évaluation environnementale il est souhaité par les services de l'Etat d'avoir une **vue globale des projets du territoire** et de justifier de **projets durables**

SOUHAIT D'ECRIRE UN PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DURABLE

Objectif : Se projeter à long terme pour faire du mieux possible avec l'ensemble des arguments ci-après

Des parties prenantes impliquées : Un projet global porté par la SOLEGETS et la Commune qui travaillent depuis 1 an sur l'élaboration de ce programme en acceptant des renoncements, en travaillant en partenariat avec la DDT pour avoir un PATD cohérent et en s'investissant pour produire un document de qualité même dans son format (vidéo annexée)

L'étude des retours d'expérience des différentes saisons et exploitation du domaine :

- Des ouvertures plus aléatoires sur les 5 dernières années
- Des équipements nécessitant des renouvellements
- Des nouvelles attentes de la clientèle

SOUHAIT D'ECRIRE UN PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DURABLE

Des enjeux identifiés et pris en compte dès la conception du projet en s'appuyant sur des outils/études :

- **Etude mettant en évidence l'évolution du manteau neigeux avec les projections climatiques (2022)** → étude Climsnow élaborée par le consortium INRAE, MétéoFrance et Dianeige

Cette étude permet d'anticiper les effets du changement climatique avec des projections jusqu'en 2050. Pour exemple, il y a une vraie évolution sur la fiabilité du manteau neigeux à 1200m. Cette étude met en avant aussi que jusqu'à 2040 l'évolution du manteau neigeux est indépendant du scénario du GIEC. Ceci permet d'envisager un avenir certain pour écrire ce PATD à 17 ans. Au-delà de cette date, nous avons élaboré des tendances d'évolution de la destination.

- **Ressource en eau**

→ schéma directeur neige / schéma directeur eau potable

Cette étude en cours vise à définir nos besoins futurs pour la neige de culture et à s'assurer que le milieu est capable de fournir l'eau en quantité suffisante pour répondre à ces besoins, en tenant compte des besoins en eau potable et autres usages.

- **Biodiversité** : zones humides, faune/flore

→ observatoire de la biodiversité depuis 2018

- **Paysage**

DEFINITION DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DURABLE

Un document permettant de se projeter sur les 17 ans et détaillant les aménagements touristiques de la destination des Gets en toute saison.

Ce PATD reprendra le programme d'aménagement défini en concertation. Ce travail a permis d'établir clairement et sur la base d'éléments factuels un développement raisonné et durable.

Il regroupe l'ensemble des projets du contrat qui lie la commune des Gets et de Verchaix avec la SPL de la SOLEGETS.

Ce PATD englobera l'ensemble des projets RM, pistes, neige, diversification de façon très sommaire (tracés schématiques). Il est là pour définir les objectifs d'aménagement.

Il sera transmis aux services de l'Etat pour leur permettre de situer les futures demandes d'instruction dans ce contexte global. Il sera annexé à l'ensemble des dossiers réglementaires qui seront présentés durant ces 17 années

POURQUOI LES PHASES DE CONCERTATION ?

Partager notre vision et ce premier travail sur le PATD

Recueillir des avis et amender ce PATD

Co-construire ensemble le PATD final

Pour que chacun puisse être animé par ce projet et puisse le partager à un maximum de personnes

Plusieurs réunions de concertations : les employés de la SOLEGETS, le conseil municipal des Gets, la Mairie de Verchaix, l'OT, les associations locales : alpagistes, chasseurs, pêcheurs, les associations de défense de l'environnement, les écoles de ski et de VTT, et une réunion publique

2/ ORIENTATIONS STRATEGIQUES

- Poursuivre le renforcement d'un **domaine accessible à tous**, avec mise en avant du **ski familial**
 - **Renforcer les espaces débutants en altitude**
 - **Améliorer le confort de nos installations**
 - **Renforcer les pistes faciles en altitude**

- Poursuivre la **diversification de l'offre 4 saisons** :
 - **Renforcer les atouts majeurs estivaux : le VTT et la base de loisirs**
 - **Valoriser le Chéry avec des activités permettant leurs utilisations en hiver et en été**
 - **Continuer le développement du secteur Perrières**

- Conserver une station authentique, **station village** :
 - **Mettre en avant les atouts de l'environnement unique de la station : vue Mont-Blanc, zones humides, ...**
 - **Garantir le retour skis aux pieds au village lors des périodes d'affluence**
 - **Rationaliser les remontées mécaniques existantes pour diminuer l'impact paysager de la station et rationaliser les coûts d'exploitation**



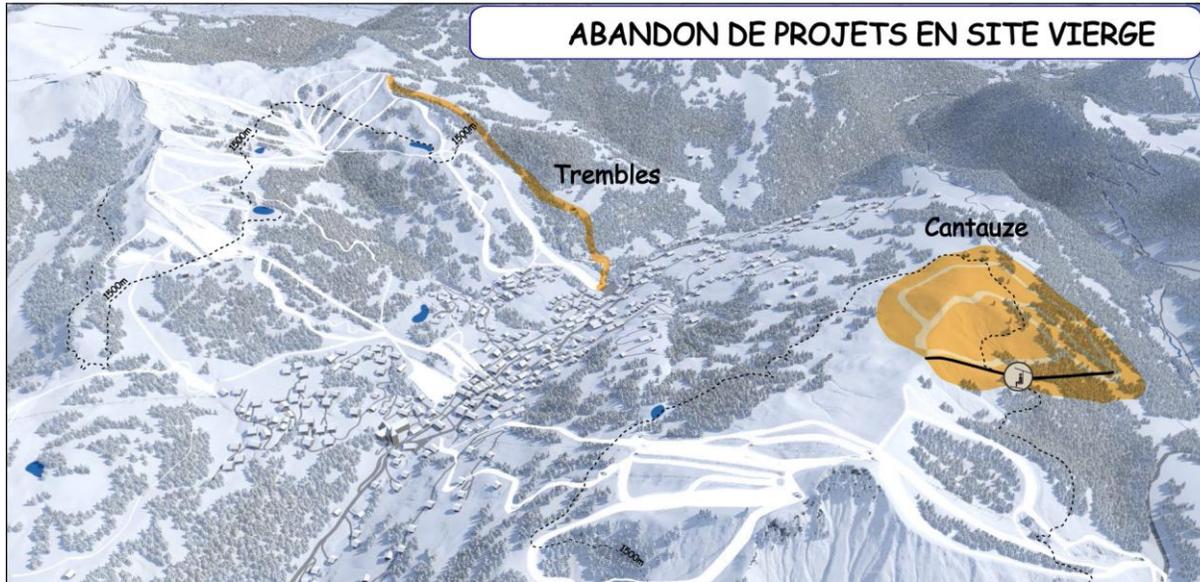
Les Gets une station reliée directement à Morzine, ainsi qu'aux autres domaines skiables des Portes du Soleil.

Cette liaison est une force et un enjeu majeur du PATD ; assurer cette liaison est un objectif notamment dans les priorités d'enneigement.



Une station avec 2 portes d'entrée et notamment celle des Perrières avec le parking principal, qui évite au flux principal arrivant de Taninges-Cluses de traverser le village et limite ainsi les voitures dans le village.

Une station avec 5 secteurs spécifiques. La suite de la vidéo détaille les aménagements en fonction de ces 5 secteurs.



Avant de présenter le PATD, nous voulions revenir sur le chemin parcouru cette année et son élaboration, avec ces deux projets emblématiques.

Il a été décidé d'abandonner l'aménagement de la piste des Trembles et l'aménagement du domaine de la Cantauze, qui étaient pourtant deux projets majeurs au début du travail sur ce PATD.

Lors des échanges avec la DDT, ces derniers nous ont clairement annoncé que ces projets relevaient d'aménagements en sites vierges, avec de nombreux enjeux, et n'étaient donc pas envisageables. La piste des Trembles est en plus une piste située en partie en bas de station, en-dessous de 1500m, qui n'est pas une altitude avec une fiabilité d'enneigement garantie.

Ces aménagements, avec les impacts environnementaux qu'ils impliqueraient, n'ont pas de justifications assez fortes pour les défendre et notamment de justification économique garantissant un aménagement touristique durable.

Il est plus cohérent de défendre des projets et des aménagements dans l'emprise actuelle du domaine skiable et donc d'abandonner ces projets.

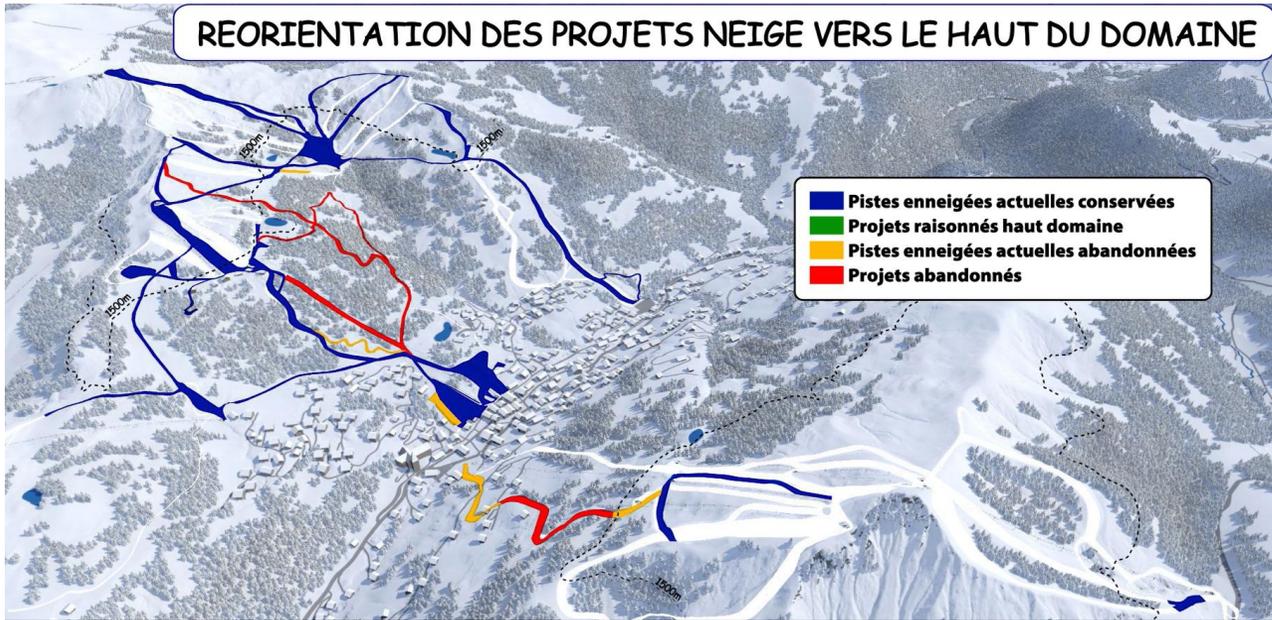


Le développement du secteur des Ecoles avec une zone débutante et une liaison en télécabine aurait permis de supporter la perte lors d'hivers difficiles du jardin d'enfants ESF du village.

Malheureusement son altitude reste trop limitée pour envisager que lui-même ne subisse pas les hivers difficiles. Ce projet n'est donc pas retenu. Nous avons choisi de privilégier des projets à des altitudes plus hautes et avec des accès en remontée mécanique existants.

Il était aussi envisagé pour favoriser l'accès au domaine du Mont-Chéry, une liaison en téléphérique depuis le domaine des Chavannes.

Malgré son intérêt réel pour le parcours client, il n'aurait pas permis des retombées économiques assez importantes pour assurer son amortissement (coût d'investissement supérieur à 25 M€).



La réflexion a aussi été menée au niveau des projets d'enneigement des pistes.

Les pistes qui n'étaient pas majeures au besoin de la clientèle et qui étaient à des altitudes où l'enneigement n'était pas fiable à long terme, ont été abandonnées.

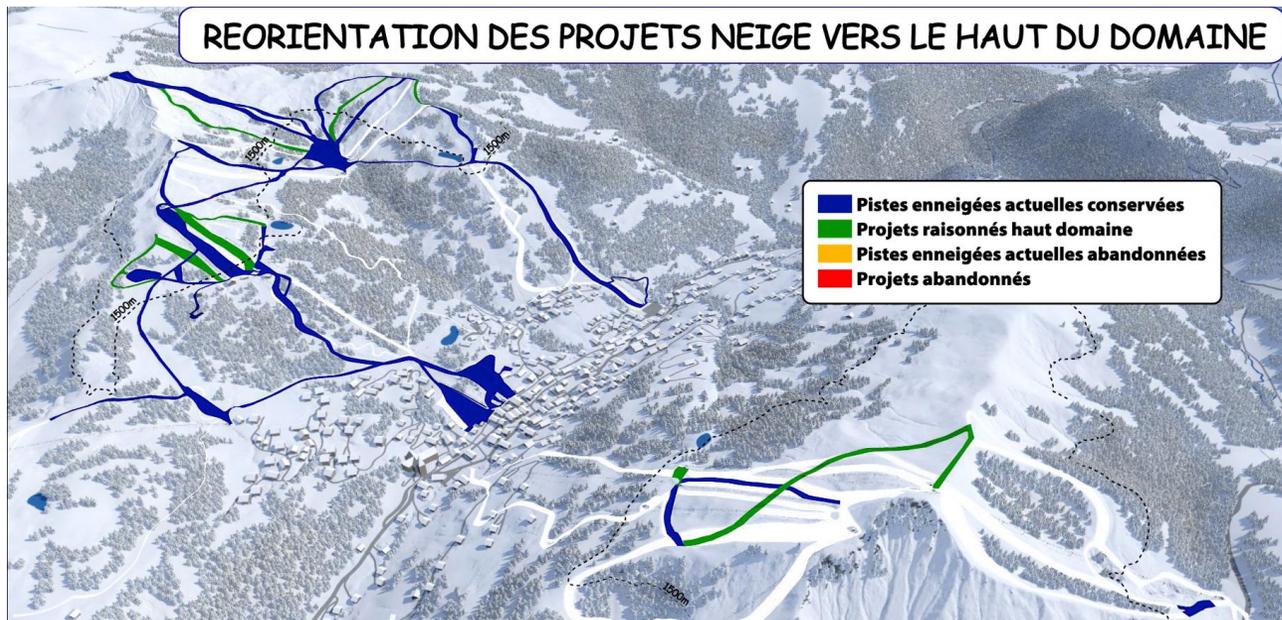
En orange sont représentées les pistes équipées en neige de culture mais qui ne sont plus enneigées, dès l'hiver 2024-2025 : le bas du Chéry, la piste du télési du Stade, le boardercross, le bas de la Rhodos.

En rouge sont représentés les projets d'enneigement qui ont été abandonnés : le bas du Chéry, l'Orchis, la Cyclamen et la Bleuet.

Cette dernière est particulièrement demandée par les écoles de ski pour garantir un itinéraire de retour skis aux pieds aux débutants mais coûterait très cher à enneiger (grande longueur et renforcement de la puissance électrique nécessaire). De plus elle est difficilement défendable car située à basse altitude.

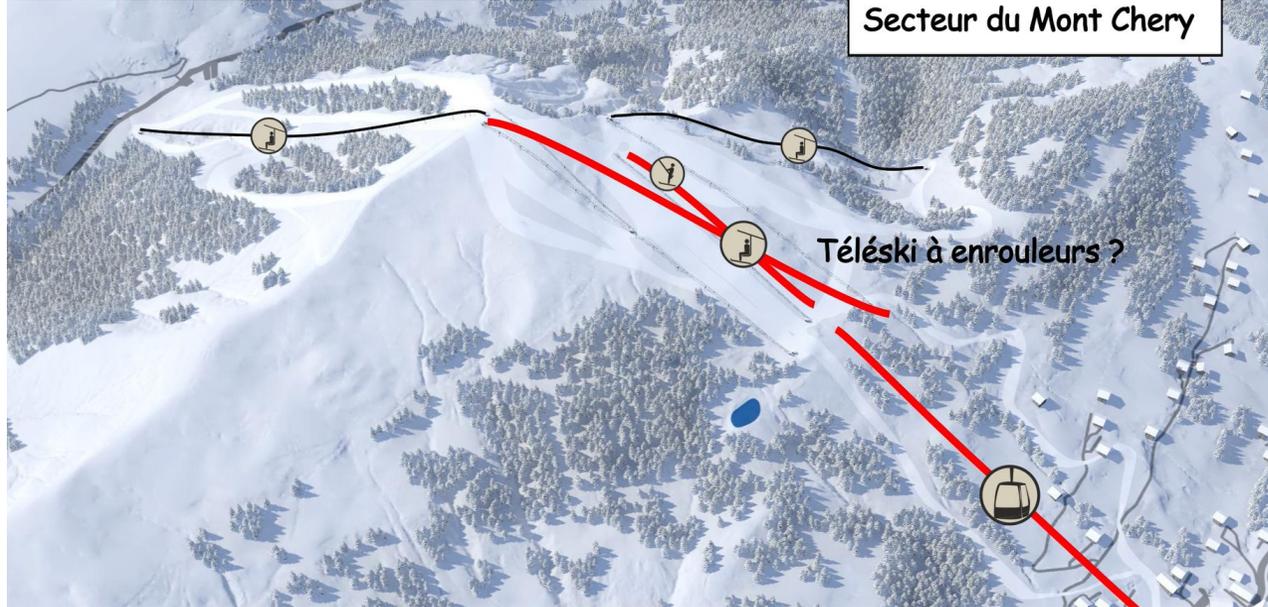
Il faut accepter que tout projet d'enneigement de piste supplémentaire sur le bas ne puisse plus être envisagé.

REORIENTATION DES PROJETS NEIGE VERS LE HAUT DU DOMAINE



Comme mentionné précédemment, les choix des projets d'enneigement de pistes se sont réorientés en altitude et sur des pistes garantissant un vrai intérêt de ski pour la clientèle : projets en vert.

Ces choix ont été guidés par les retours d'expérience et l'étude Climsnow.



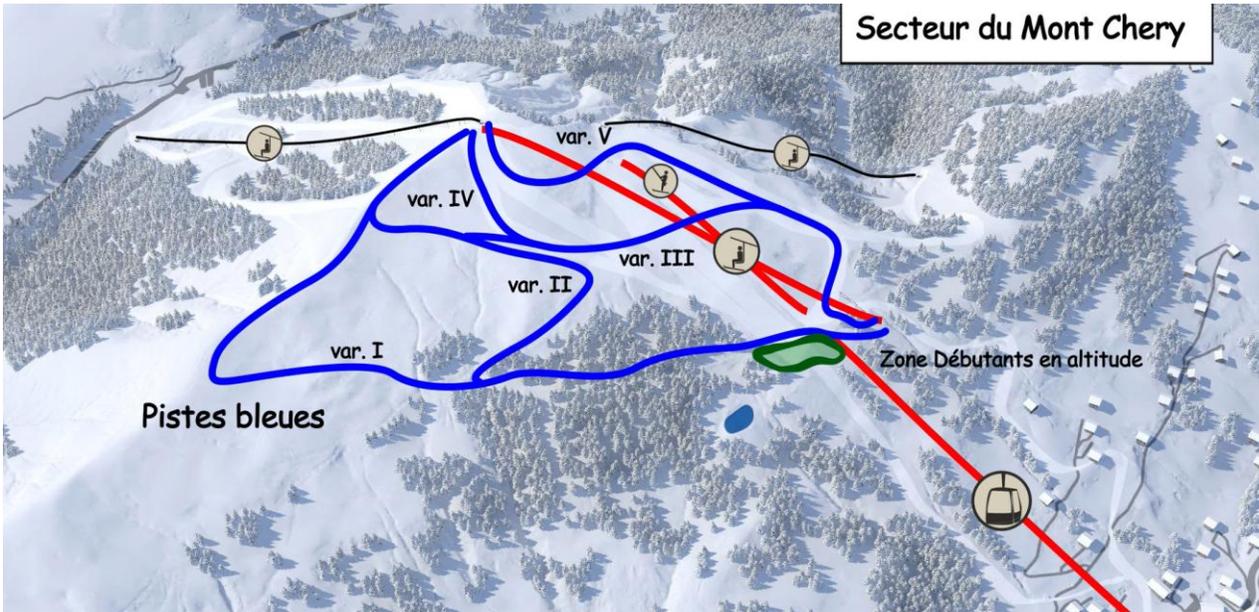
Concernant le secteur du Chéry, il a été imaginé un projet permettant de garantir le remplacement de la télécabine du Chéry.

Grâce aux pentes qui le permettent autour de la gare, et son paysage unique, il est envisagé de développer un secteur débutant d'altitude, un secteur dédié à la contemplation, un secteur différent du reste de la station.

La télécabine du Chéry datant de 1980, l'appareil nécessite aujourd'hui des frais importants de maintenance. De plus, certaines pièces de remplacement sont de plus en plus difficiles à trouver.

Il était donc nécessaire d'envisager son remplacement. Pour rester sur des coûts cohérents au vu de la fréquentation de ce secteur, tout en garantissant un accès en toute saison et aux débutants comme aux piétons, il est convenu de conserver la même remontée mécanique en lieu et place.

L'idée d'une télécabine jusqu'au sommet a été envisagée mais son coût de 25 M€ (car une gare intermédiaire aurait été nécessaire) ne permet pas de garantir un équilibre financier cohérent. Il est donc privilégié la réutilisation du TSD des Grains d'Or (un coût d'environ 6 M€).



Ce TSD garantit tout de même un accès à tout utilisateur en altitude : du débutant, aux piétons, ou à d'autres moyens de glisse.

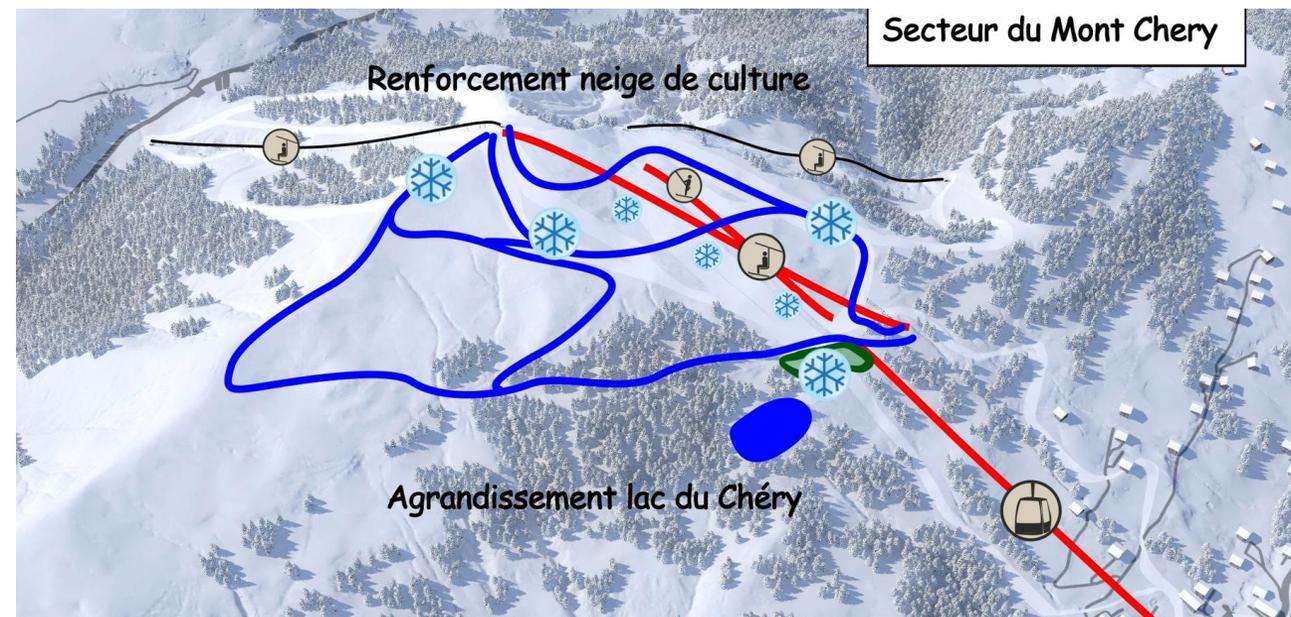
L'ensemble des autres remontées mécaniques du versant sont démontées (TS Pointe, TK Pointe, TK Super, TS Grande Ourse) pour réduire l'impact paysager sur ce secteur.

Ce choix permet aussi de réduire significativement les coûts d'exploitation.

Un espace débutant (tapis) sera mis en place à proximité de la gare du Chéry, les pentes naturelles permettent une implantation quasiment sans terrassement et donc un impact environnemental limité de ce déploiement.

La création d'une piste bleue est prévue pour pouvoir élargir la clientèle du Chéry. Cette piste sera étudiée suivant les enjeux environnementaux sur une des variantes représentées dans l'image ci-jointe.

Pour répondre aux besoins des skis-clubs, un téléski à enrouleur desservira les stades de slalom. Son emplacement doit être précisé pour ne pas gêner l'accès au nouveau télésiège et respecter les enjeux environnementaux.



Pour garantir l'ouverture tout au long de la saison et notamment pour les vacances de Noël et de février qui sont des périodes cruciales pour les nouveaux skieurs, l'espace débutant du Chéry et la piste bleue seront enneigés en neige de culture.

Ce projet d'enneigement dépend de la piste bleue choisie mais devrait nécessiter un besoin en eau stockée d'environ 15 000m³.

Pour enneiger ces pistes, une augmentation du volume d'eau stocké est à prévoir, pour permettre le remplissage du lac sur des périodes où la ressource en eau est plus importante et moins impacter la ressource en eau sur des périodes hivernales où elle est habituellement plus en tension.

Il peut être envisagé un agrandissement du lac du Chéry qui représente actuellement un stockage de 5000m³, pour atteindre ces 15 000m³ de stockage sur le versant du Chéry.

Il est aussi envisagé l'ouverture sur une des variantes bleues d'une piste multiglisse. Les pistes de ski de fond et sentiers piétons seront maintenus. Les promeneurs pourront également monter au sommet via le TSD ; itinéraire adapté à prévoir.



Développement d'une zone de loisirs autour du lac du Chéry

Une zone de loisirs sera développée au niveau du plat du Belvédère et autour du lac du Chéry : jeux en bois, toboggan, autres... ainsi qu'un cheminement accessible à tous (poussettes, PMR...) et ludique.

L'ensemble des bâtiments de la télécabine seront réétudiés avec le souhait en premier lieu d'être de plein pied en gare aval. En gare amont il est envisagé de revoir les usages du bâtiment : restaurant, salle hors-sac, salle de conférence, autres...

L'idée est d'ouvrir à d'autres types de tourisme tels que l'organisation de séminaires, la réception de groupes scolaires, ... Ceci permettra d'envisager des ouvertures en intersaison et la création d'emplois permanents sur l'exploitation de cette remontée mécanique.

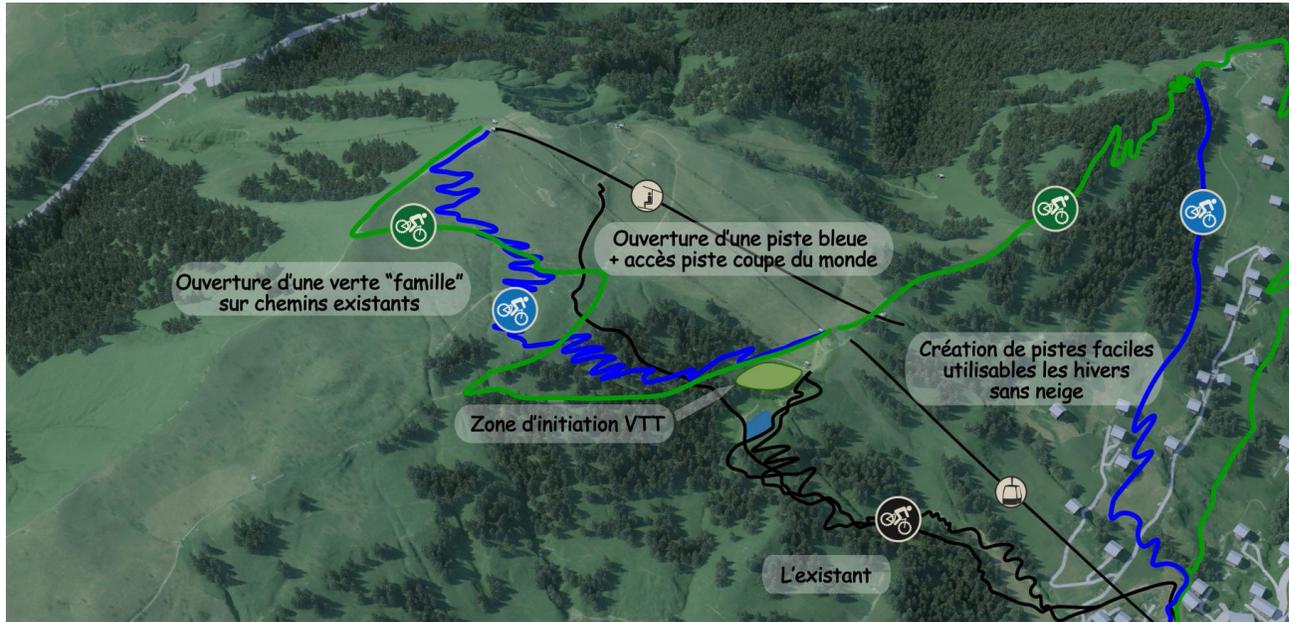
Comme l'ensemble du projet du Chéry, les objectifs d'aménagement sont souhaités pour permettre des possibilités autres de tourisme : piétons, PMR, autres engins de glisse, période d'ouverture en dehors des saisons habituelles ou des heures habituelles (coucher de soleil au sommet, hébergements insolites, ...), un tourisme centré sur la contemplation, le ludique, et la découverte du territoire (paysage, agriculture, faune, flore, ...).



Les piétons seront au centre du projet du Chéry avec la mise en place d'un lieu de contemplation au sommet et des sentiers à thème (à préciser avec les accompagnateurs de moyenne montagne).

Deux remontées mécaniques seront ouvertes en été : la télécabine et le nouveau TSD (ancien Grains d'Or).

Ces appareils sont adaptés aux parapentistes et permettront aussi de monter des vélos.



L'espace débutant utilisé en ski, sera aussi ouvert pour la découverte de la pratique du VTT en période estivale.

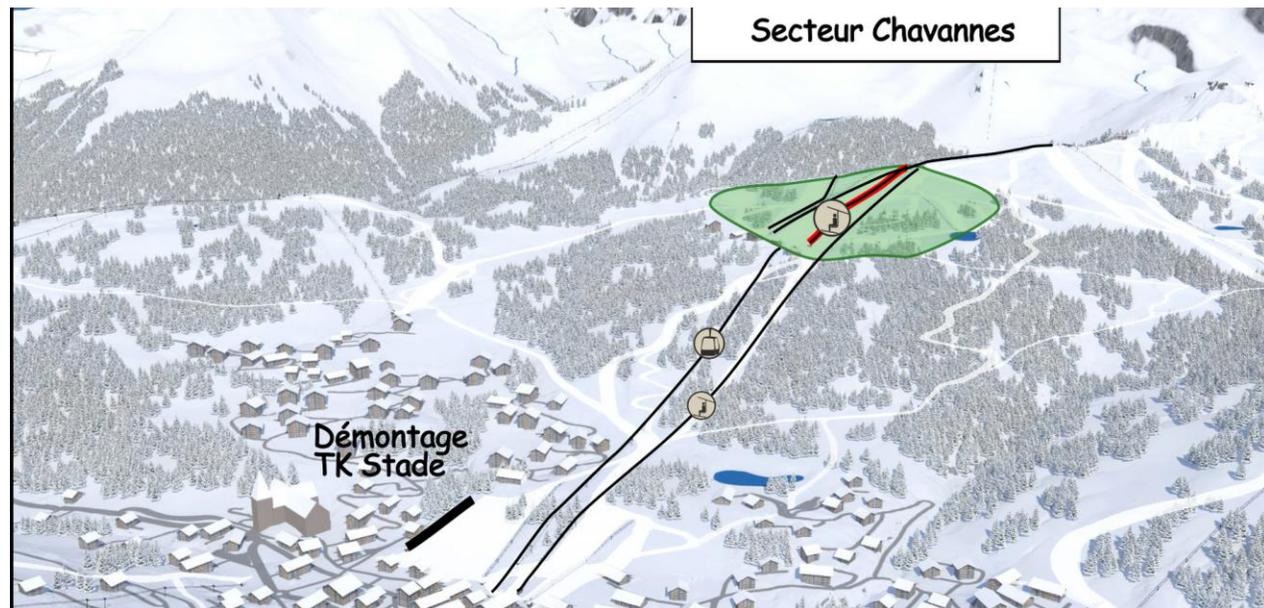
L'offre VTT du Chéry est actuellement réservée aux confirmés. Elle sera complétée par des pistes faciles.

Une piste bleue et/ou une verte seront créées sur le bas et utilisables aussi les hivers sans neige.

Sur la partie haute, il est envisagé une piste « famille » sur le chemin 4x4 existant, et une piste bleue qui réutilise en partie le tracé de l'ancienne piste permanente et permettrait également de rejoindre la piste de descente de la coupe du monde.

Les tracés seront ajustés suivant les enjeux environnementaux identifiés et en concertation avec les alpagistes.

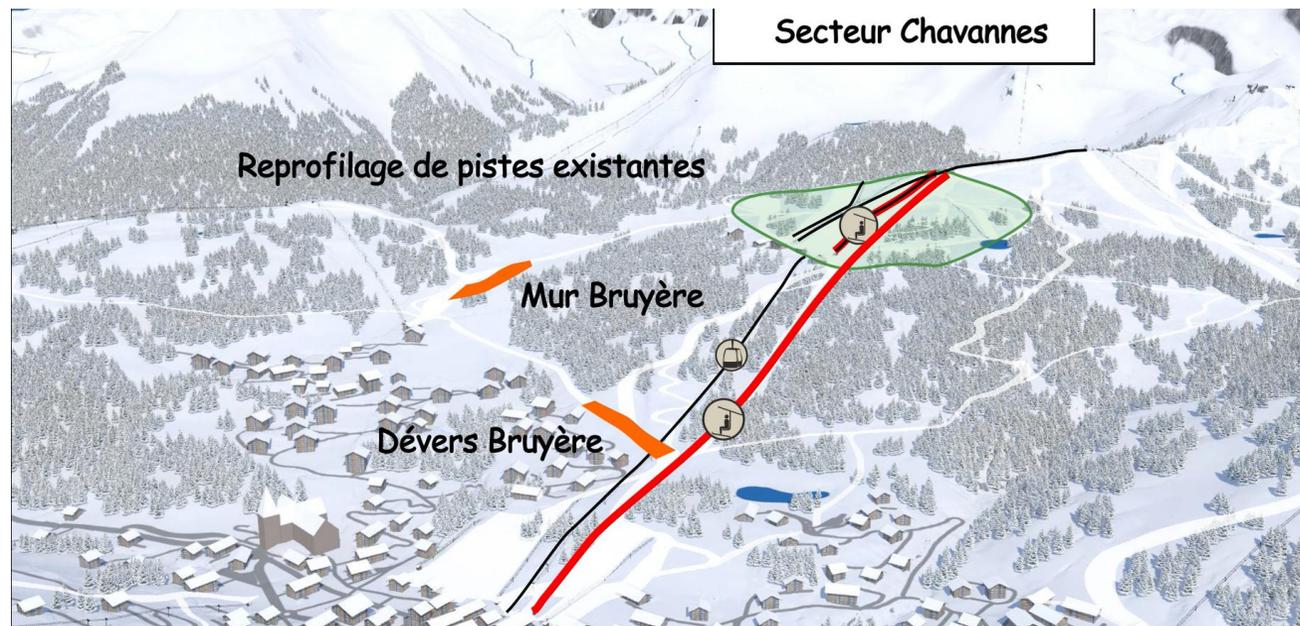
Nous avons conscience qu'il faudra prendre des mesures pour veiller à la bonne cohabitation des vététistes avec les piétons et le pastoralisme.



Le secteur des Chavannes est l'artère principale du domaine des Gets reliant le village aux Portes du Soleil. Il permet l'accès facile au domaine de Morzine par la piste Bruyère, et comprend les deux espaces débutants actuels (le jardin ESF sur le front de neige village et la zone des Mappys), ainsi que des pistes faciles sur l'ensemble du plateau des Chavannes.

Il est prévu de renforcer l'espace débutants des Chavannes et de prévoir à terme, un espace pour le jardin d'enfants ESF à cette altitude, et plus largement de revoir l'organisation du plateau des Chavannes dans son ensemble : emplacement du Snowpark, redynamisation de la zone ludique du Grand Cry, renforcement des pistes débutants. Le TS de la Croix sera remplacé par une remontée mécanique plus adéquate pour les débutants. Ce projet fera l'objet d'une étude spécifique car la zone a des enjeux environnementaux forts, notamment les zones humides.

Le téléski du Stade sera démonté dans une logique d'optimisation de neige ; sur le bas du domaine, la priorité est donnée à l'enneigement de la piste principale pour garantir le retour skis aux pieds, et au maintien du jardin ESF tant que c'est possible.



Le TSD des Chavannes sera remplacé car avec son utilisation été et hiver il a une usure prononcée. Il devrait être remplacé en lieu et place avec le même type d'appareil.

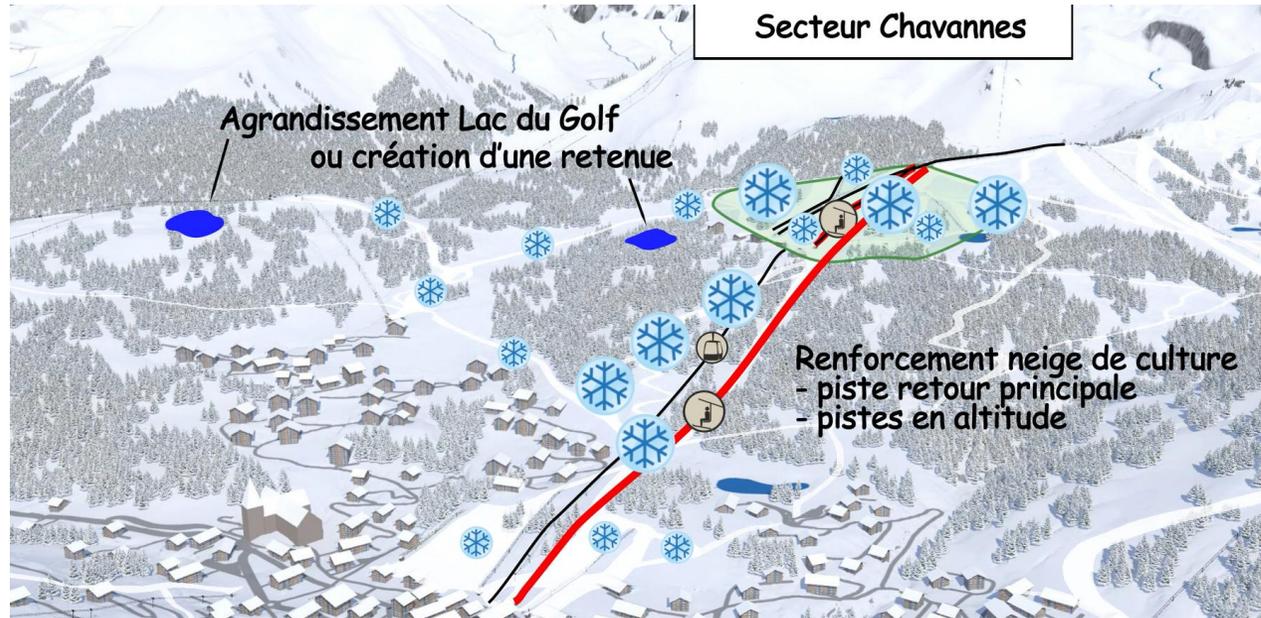
Pour optimiser la neige de culture, il a été choisi d'abandonner certains projets comme vu précédemment mais il est aussi prévu de retravailler certaines pistes, et notamment l'important dévers du bas de la Bruyère (actuellement compensé par de grandes quantités de neige).

Par ailleurs, nous souhaitons modifier la Bruyère pour contourner le mur des Folliets, principale difficulté de cette piste, et ainsi permettre de proposer un itinéraire retour bis, pour soulager la Gentiane, actuellement saturée.

L'amélioration de la Bruyère, qui est aussi la liaison directe avec Morzine et qui est déjà équipée en neige de culture, est l'alternative que nous proposons à l'enneigement de la piste Bleuets, difficilement envisageable comme expliqué plus tôt.

Ces travaux permettront aussi d'améliorer le practice du golf.

Nous souhaitons maintenir aussi longtemps que possible le retour skis aux pieds au village, d'autant plus qu'en l'absence de piste sur le bas, seule la télécabine des Chavannes permettrait le retour des skieurs. Or son débit est limité et son remplacement ne sera prévu qu'après 2040.



Dans cette logique, la piste de la Gentiane sera renforcée par des enneigeurs plus performants.

Pour garantir des espaces de ski suffisants à long terme, un enneigement sera déployé sur d'autres pistes du plateau des Chavannes (Piste 64, Grand Cry...).

Ceci engendre des besoins supplémentaires en stockage d'eau. Ce volume d'eau reste à définir mais est proche de 55 000m³ entre les secteurs de Rosta, Perrières et Chavannes. Pour y répondre il pourra être envisagé l'agrandissement du lac des Ecoles ou du Golf, et la création d'une retenue collinaire au Pré des Chavannes.

Ce dernier projet, avait été étudié en même temps que la retenue de la Renardière et plusieurs enjeux environnementaux avaient été identifiés au niveau du site. Il sera revu à la baisse et adapté pour être le moins impactant possible.

Secteur Chavannes



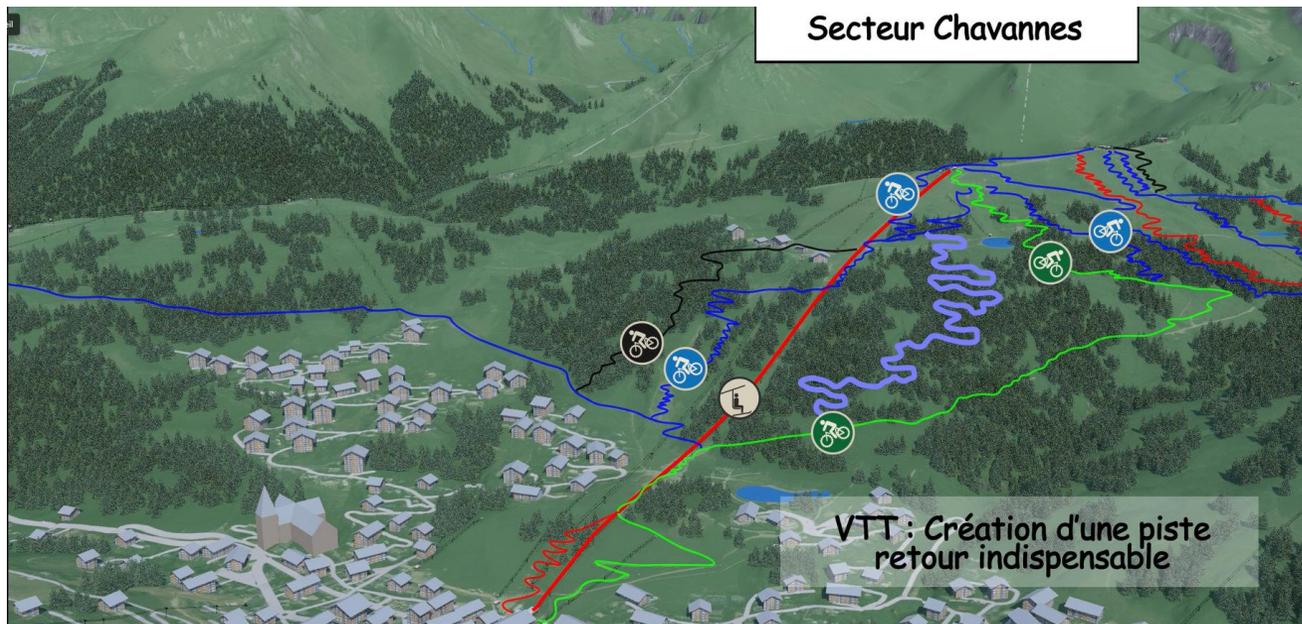
Agrandissement lac des Ecoles

Renforcement base de loisirs

Parallèlement, le sentier de la zone humide des Boitets sera revalorisé.

La base de loisirs des Ecoles est un espace clé de l'offre estivale des Gets. Elle sera renforcée par des activités ludiques telles que des terrains de padel, de pétanque, des parcours de filets dans les arbres, ...

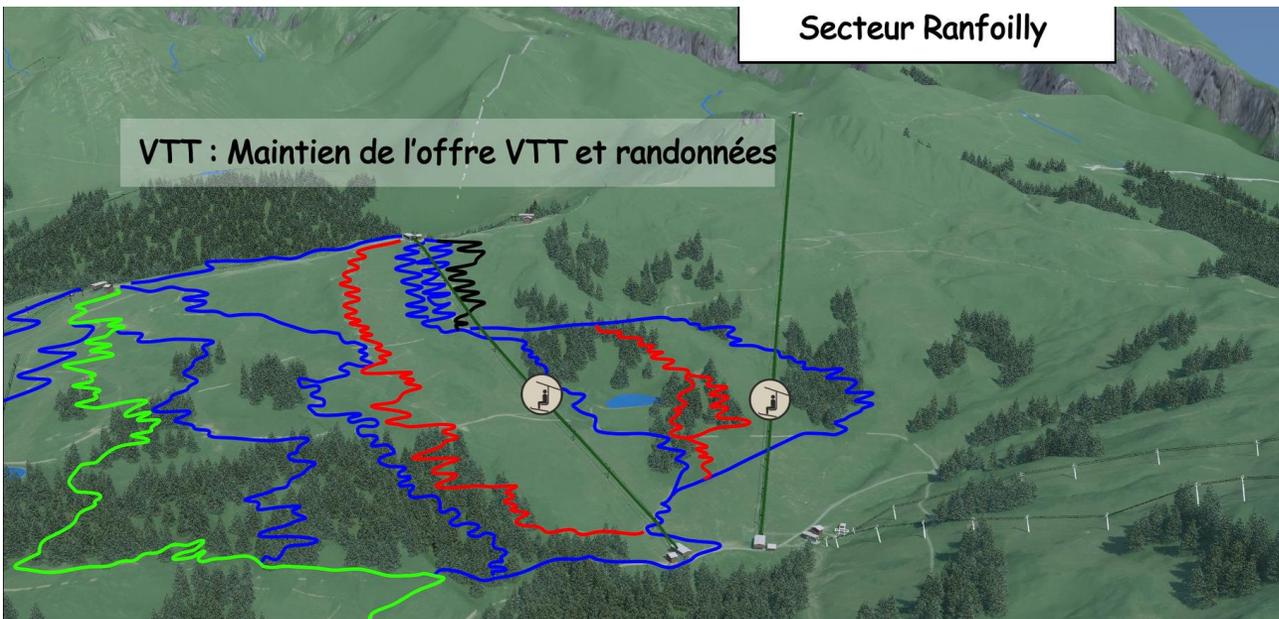
Suite à des fermetures du lac en été pour cause de présence trop importante d'algues, il est envisagé de résoudre cette problématique par l'agrandissement du lac. Cet agrandissement permettrait de réduire la température du lac et donc la présence d'algues.



L'activité VTT, marqueur fort de la destination des Gets en saison estivale sera renforcée pour résoudre l'engorgement des pistes sur le secteur des Chavannes. Il est prévu la création d'une piste bleue retour station pour soulager la piste Roue Libre, sur-fréquentée et générant de nombreux accidents.

Secteur Ranfoilly

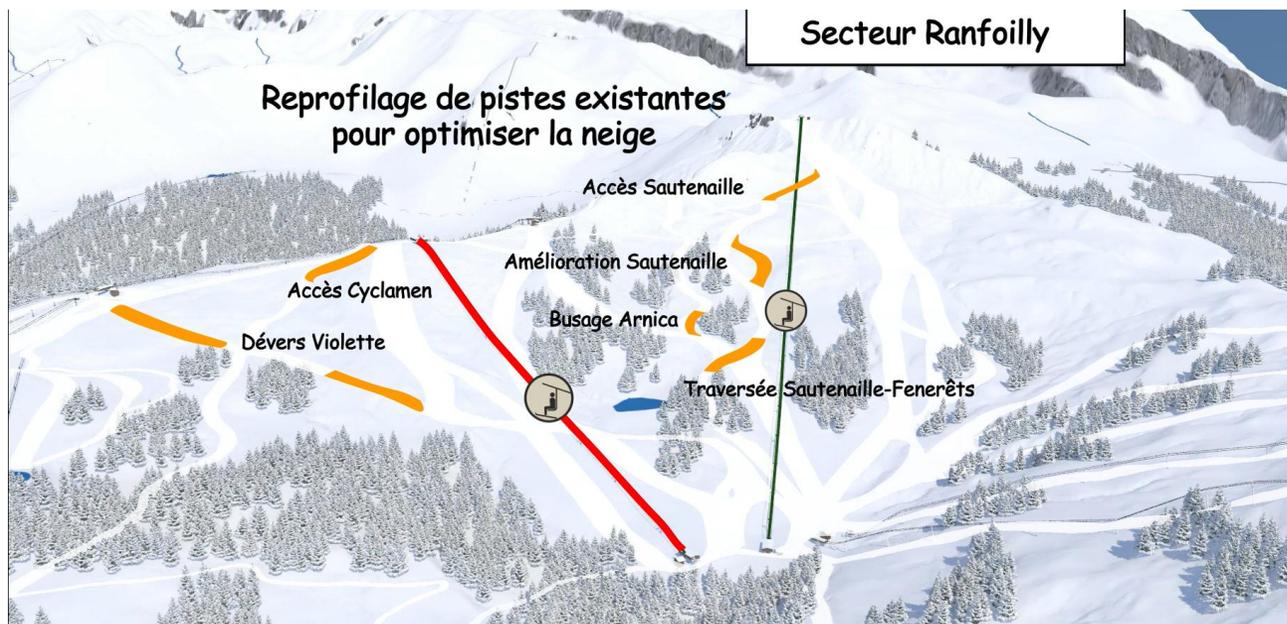
VTT : Maintien de l'offre VTT et randonnées



Les pistes VTT du secteur Ranfoilly sont desservies par le TSD des Nauchets.

Ce secteur ne sera pas étendu à l'ouverture du TSD du Ranfoilly ; le choix est fait ne pas envoyer de vététistes dans ce secteur à enjeux forts, notamment pour le tétras-lyre.

Dans cette même logique, un projet de piste verte était envisagé sous le TSD du Ranfoilly mais a été abandonné suite à une concertation avec les chasseurs.



L'étude Climsnow montre que le secteur Ranfoilly-Rosta est celui dont l'enneigement sera le plus fiable pour les prochaines décennies.

Le renforcement du ski dans ce secteur est donc un objectif fort de ce PATD.

Par son utilisation été et hiver le télésiège des Nauchets nécessitera à la fin de cette période d'investissement (vers 2040) son remplacement en lieu et place.

Différents travaux de pistes sont envisagés sur le secteur, essentiellement dans le but d'optimiser la neige.

La piste Violette, axe majeur permettant la liaison depuis le secteur Chavannes, est très en dévers et donc très consommatrice de neige. Il est donc souhaité de diminuer à terme ce dévers.

Il est envisagé aussi différents travaux pour mieux tenir la neige : modification du tracé de la Sautenaille en faveur d'une portion mieux orientée, aménagement d'une traversée vers Fenerets pour éviter la portion basse trop exposée au soleil, busage pour décaler l'Arnica hors d'une zone humide.

D'autre part l'accès à la Sautenaille sera retravaillé pour renforcer sa visibilité et son attractivité et ainsi réduire la densité de skieurs sur la Tulipe.

Concernant les projets neige, il est prévu d'équiper la piste Sautenaille.

Secteur Rosta

Déviation de piste
Accès direct Renardière

Démontage



Le retour des clients au grand parking des Perrières était jusqu'à présent assuré par le TSD des Grains d'Or, très peu utilisé par ailleurs.

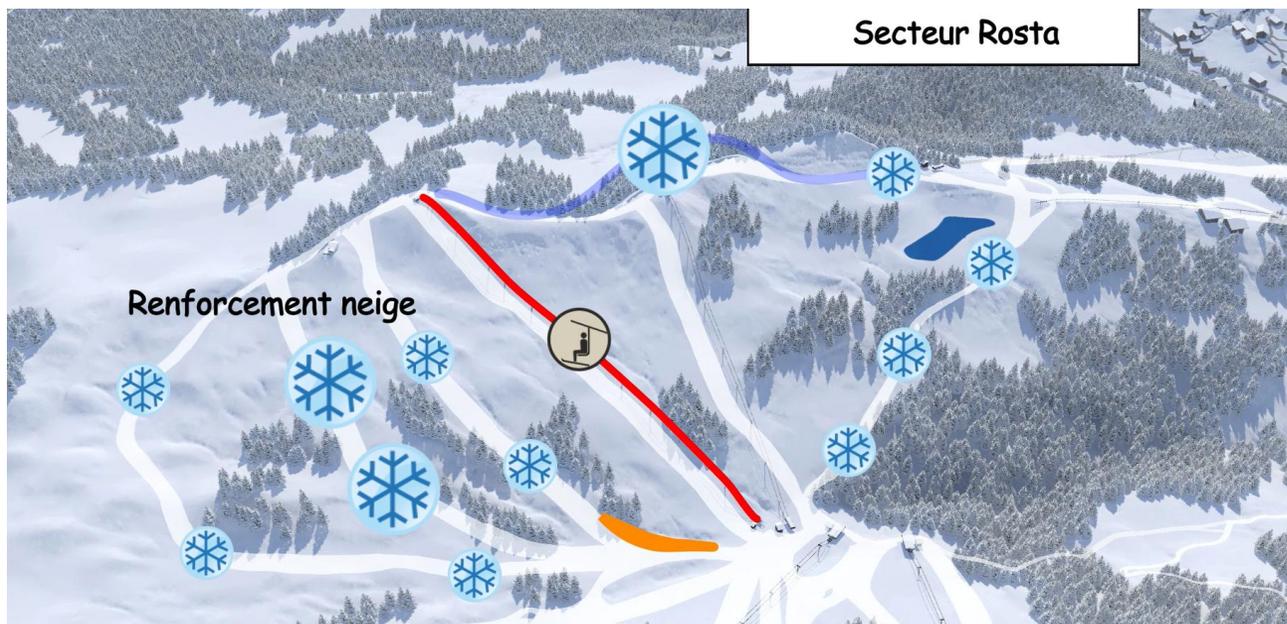
Dans un but de rationalisation des remontées mécaniques, il est projeté que le TSD Rosta puisse assurer ce rôle grâce à la création d'un retour gravitaire depuis son sommet jusqu'au bas des Perrières.

En retravaillant la piste à l'arrière de l'arrivée des Grains d'Or, un retour gravitaire peut être garanti. C'est la solution raisonnée que nous proposons à la place de l'ancien projet de la piste des Trembles qui basculait côté Verchaix en site vierge et à gros enjeux.

Il est donc prévu de démonter les Grains d'Or (réutilisé sur le secteur du Chéry) et de renforcer le télésiège de la Rosta avec un TSD 8 places.

Au niveau de l'ancienne portion haute de la piste Renardière, qui ne sera plus utilisée, sont prévues des replantations de landes et de pessières.

L'ensemble du projet fera l'objet d'une étude paysagiste.

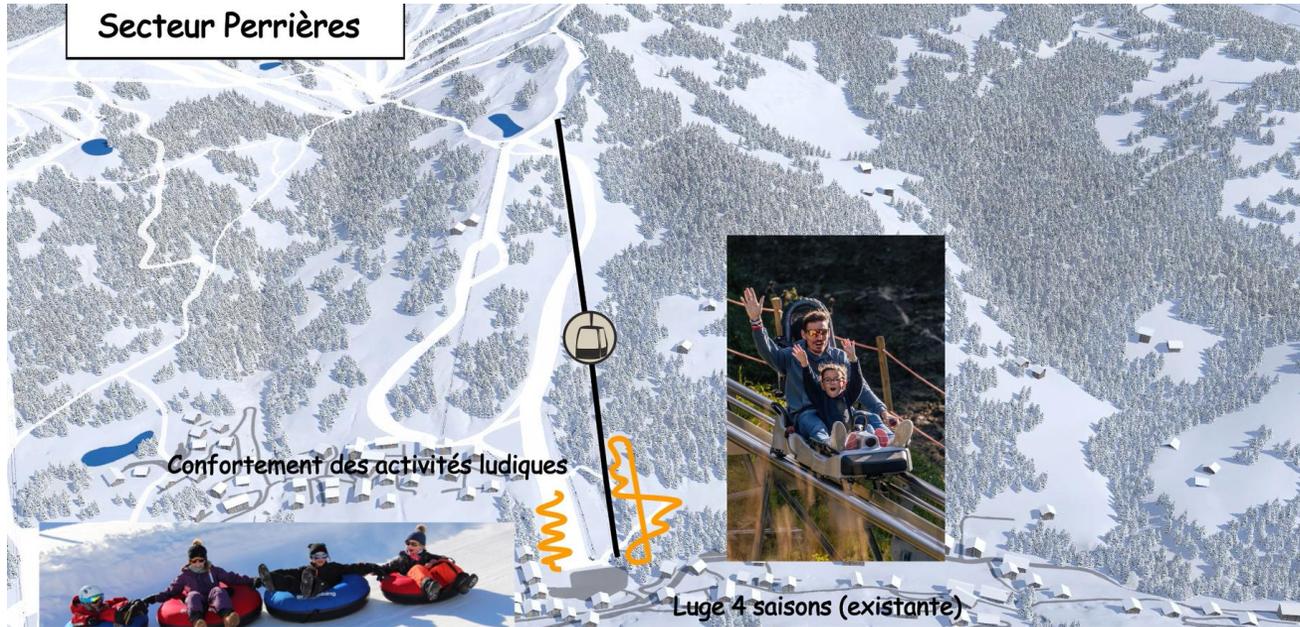


Un travail d'élargissement du bas de la piste Eglantine est souhaité pour réorienter le flux des skieurs et ainsi limiter l'accidentologie.

Concernant les projets estivaux sur ce secteur, ils pourront être envisagés ultérieurement mais dépendront des enjeux environnementaux identifiés.

Comme au Ranfoilly, la fiabilité d'enneigement est une vraie force de ce secteur, surnommé le « grenier à neige ».

Les projets d'enneigement comprennent le nouvel accès gravitaire depuis le sommet de la Rosta, et la piste Campanule.



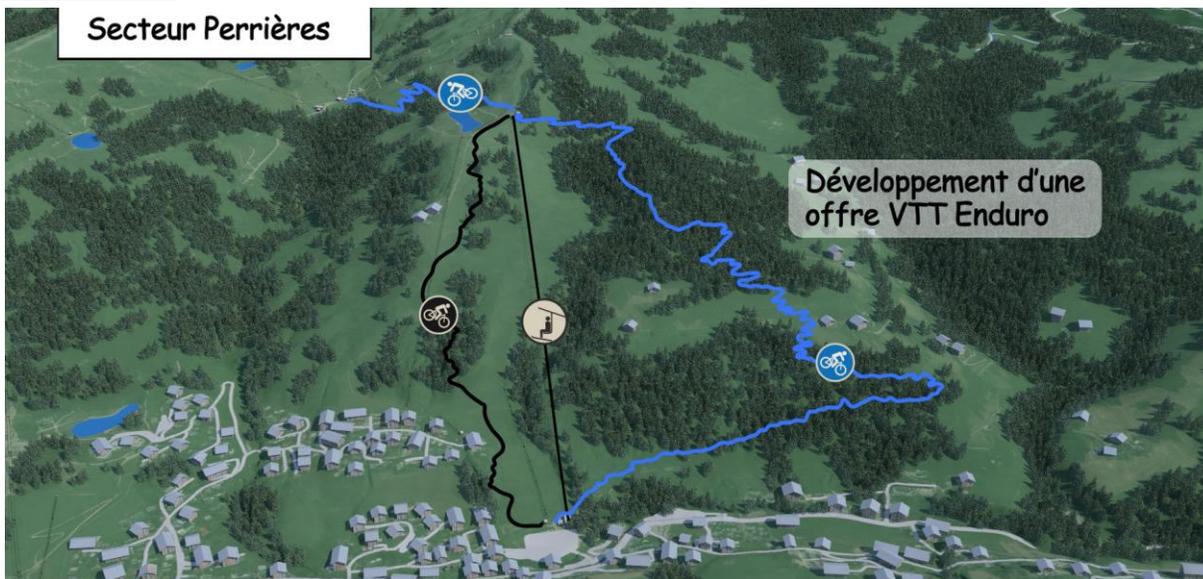
En deuxième temps après ce contrat de 17 ans, il pourra être envisagé le remplacement de cette remontée mécanique par une télécabine ou un télémix.

Il est prévu sur ce secteur de poursuivre la diversification des Gets, en complément de la Luge 4 Saisons, avec par exemple la mise en place de snowtubing.

Et pour finir le secteur Perrières, porte d'entrée de la station ; l'objectif sera de renforcer cette vitrine en assurant le retour ski aux pieds aussi longtemps que possible (voir les diapositives sur les priorisations des pistes) et en assurant l'utilisation de la remontée mécanique à la descente.

Dans un premier temps, une transformation technique du TSD des Perrières actuel permettra de descendre les clients en siège (sur un débit réduit).

Secteur Perrières



Dans la continuité de ce renforcement de la diversification, il est prévu la création d'une offre VTT Enduro.

L'offre VTT des Gets est principalement centrée sur une offre typée bikepark. Les clients ont manifesté à plusieurs reprises le souhait d'itinéraires plus naturels tels que les itinéraires enduro.

Ce projet sera validé après une analyse précise des enjeux environnementaux et fonciers.

Secteur Perrières



Un complexe indoor sera envisagé au-delà du parking (carré rouge) pour garantir des activités aux séjournants lors de météos capricieuses et offrir un gymnase aux habitants.

Pour renforcer le pôle d'activités autour de la luge sur rail, des activités diverses seront envisagées : mini-golf, blocs d'escalades, jeux pour enfant, ...

Secteur Perrières

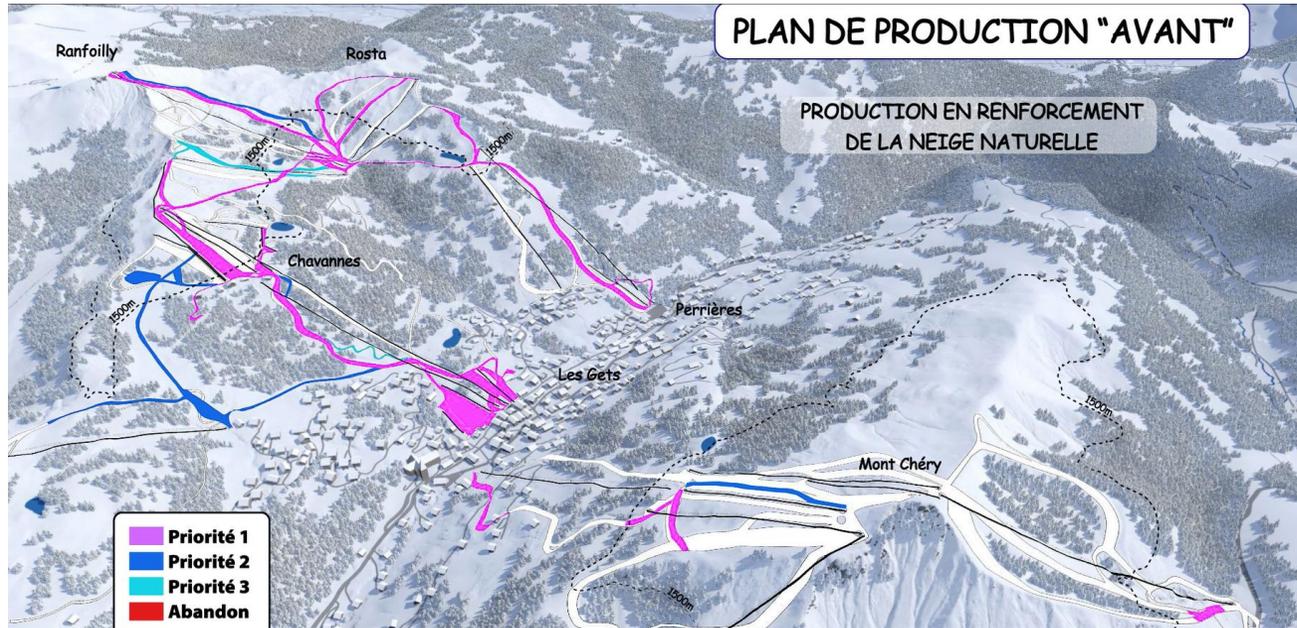
Réaménagement des berges de l'Arpettaz

Le projet du SM3A du réaménagement des berges de l'Arpettaz sera pleinement intégré au projet de diversification des Perrières.

Concernant l'ensemble des sentiers existants de la destination, un travail est en cours avec la CCHC pour améliorer et simplifier le balisage, et pour améliorer et élargir le réseau existant (réouverture d'anciens sentiers). La cartographie et les itinéraires à valoriser pourront faire l'objet d'une mission dédiée.

PLAN DE PRODUCTION "AVANT"

PRODUCTION EN RENFORCEMENT
DE LA NEIGE NATURELLE



Les projets d'aménagement présentés ci-dessus ne peuvent être décorrélés de la priorisation de l'enneigement.

En effet la stratégie d'enneigement est un outil fort de réussite de la destination dans son souhait d'un développement touristique durable.

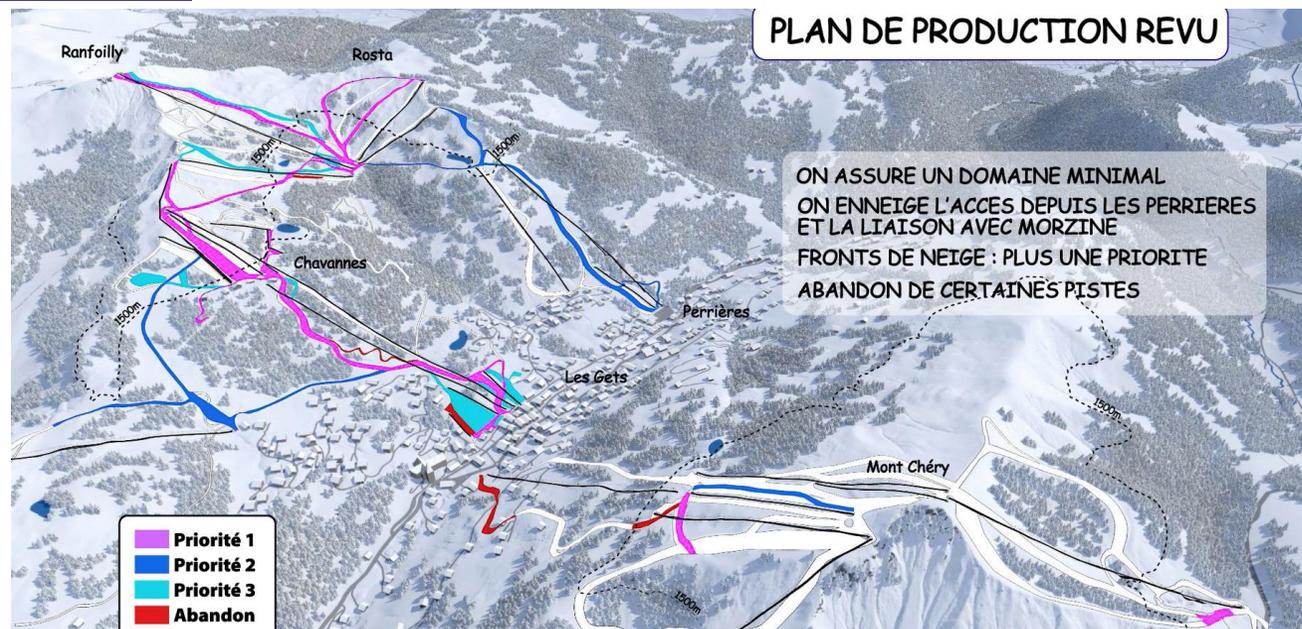
L'élaboration de plans de productions vise à définir nos besoins actuels et futurs en neige (et donc en eau), pour chaque période clé de la saison, pour déterminer les volumes d'eau dont nous aurons besoin et ainsi élaborer des projets neige raisonnés.

Pour réaliser ce travail nous nous sommes posé les questions suivantes : Quelles pistes faut-il garantir en priorité pour répondre aux attentes des clients ? Quelle épaisseur de neige faut-il prévoir sur chacune de nos pistes ? Quelles pistes est-il judicieux d'enneiger par la suite ?

Pour illustrer le raisonnement, nous allons vous présenter 4 plans de production : avant / aujourd'hui/ demain avec les projets / à plus long terme.

Ci-contre le plan de production avant l'hiver 2024-2025. La priorisation était faible, l'objectif était de venir en soutien de la neige naturelle sur l'ensemble du domaine skiable.

En détails, la priorité 1 correspond à un objectif d'ouverture aux vacances de Noël (grâce aux volumes stockés dans les retenues), la priorité 2 correspond à un objectif d'ouverture aux vacances de Février (avec un re-remplissage des lacs), et la priorité 3 correspond aux pistes qui seront enneigées s'il y a de la neige naturelle qui a conforté l'enneigement des pistes des priorités 1 et 2.



Depuis l'hiver 2024-2025, la SOLEGETS a revu son plan de production en fonction de ce qu'il est possible de faire compte tenu des volumes disponibles dans nos retenues actuelles (priorité 1 pour Noël) et des possibilités de rEMPLISSAGE (priorité 2 pour février).

Avec les capacités de stockage actuelles, on ne peut garantir une quantité suffisante de neige que pour le domaine minimal figuré en rose : piste Gentiane, jardin d'enfants ESF, zone débutant des Mappys, plateau des Chavannes et les pistes principales en altitude.

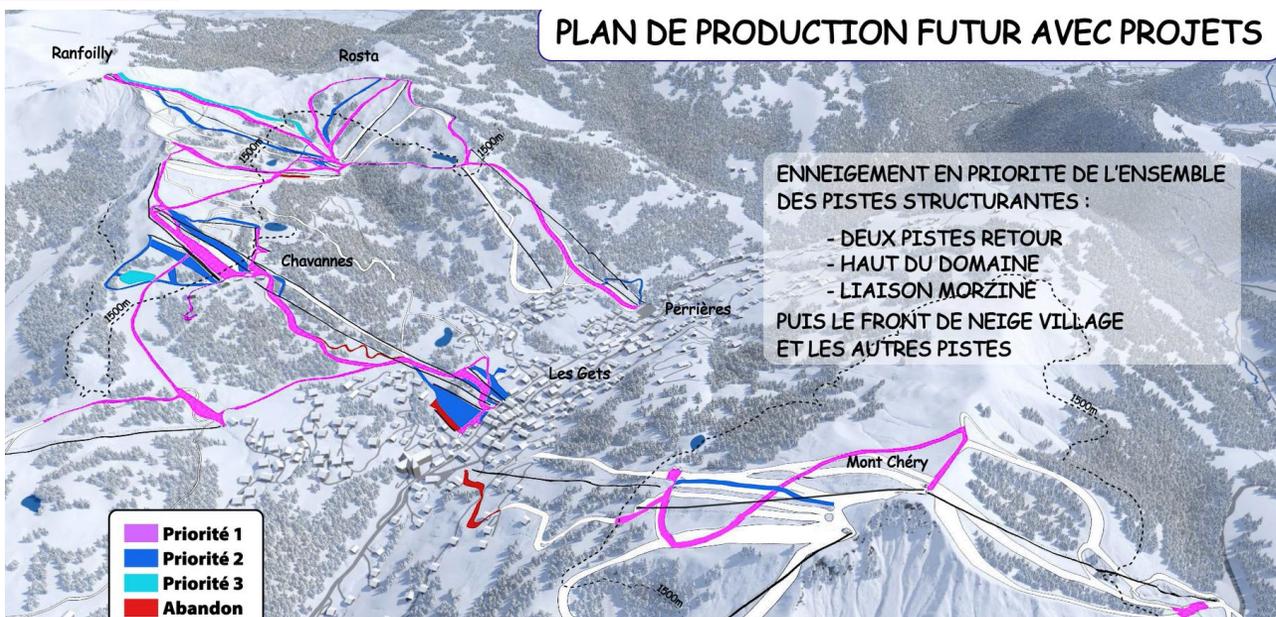
La piste des Mélèzes pour rejoindre la porte d'entrée des Perrières est une piste prioritaire mais la ressource en eau disponible ne permet pas d'envisager son enneigement en priorité 1.

De même pour Crocus, Bruyère qui permettent la liaison facile avec Morzine.

Ces pistes sont donc enneigées si le rEMPLISSAGE est suffisant, pour les vacances de février.

Dès cette année 2024-2025, la mairie des Gets et la SOLEGETS ont pris le parti de ne plus considérer les pistes du front de neige village (Boule de Gomme et Vieux Chêne) comme une priorité pour les vacances de Noël ou de Février s'il n'y a pas de chutes de neige naturelle. Ceci est donc bien uniquement dans le cas des hivers les plus difficiles.

Et dès cette année, l'enneigement de certaines pistes a été abandonné : Piste du Stade, bas du Chéry, ...

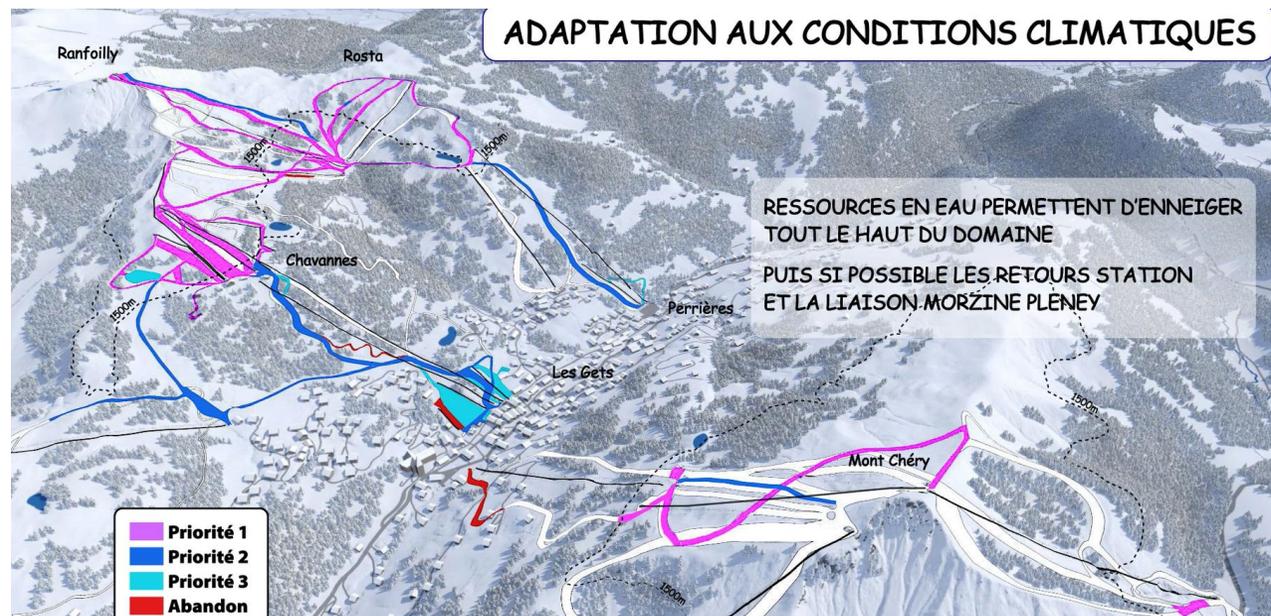


On pourrait donc enneiger en priorité 1 l'ensemble des pistes structurantes du domaine : les pistes retour station, la liaison avec Morzine et les principales pistes en haut du domaine.

Le front de neige pourrait repasser en priorité 2.

Ce plan représente le plan de production prenant en compte l'ensemble des projets d'aménagement envisagés, y compris les agrandissements ou créations de retenues, permettant une augmentation du stockage d'eau de 70 000m³.

Grâce à l'augmentation du stockage d'eau, la piste des Mélèzes et de Crocus Bruyère peuvent être enneigées en priorité 1.



Ce dernier plan représente l'enneigement pour un avenir lointain (après 2040). Cette réflexion a été nécessaire pour nous assurer de l'intérêt des aménagements projetés et notamment des besoins en stockage d'eau supplémentaire.

Après 2040 il est envisagé de renforcer les remontées mécaniques d'accès telles que Perrières ou Chavannes pour qu'elles puissent servir autant à la montée qu'à la descente lorsqu'il deviendra compliqué d'enneiger les pistes retour station.

Dans ce sens, l'ensemble des pistes sous ces remontées mécaniques seront basculées en priorité 2 pour garantir l'enneigement des pistes d'altitude et ainsi proposer tout de même une belle surface skiable dans le futur.

Dans ce calcul, il est prévu des épaisseurs de neige supérieures sur les pistes d'altitude pour simuler le changement climatique.